



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune de LONGPONT

Séance du 19.12.2018

REPUBLIQUE FRANCAISE		
DEPARTEMENT AISNE		
Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	09	10
Date de convocation : 10.12.2018		
Date d'affichage : 10.12.2018		

Le dix-neuf décembre deux mille dix-huit à 20 h, le Conseil Municipal de Longpont, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilles DAVALAN, Maire.

Présents : Mrs Jean-Pierre DUVAL – Thierry GAUTHIER – Gérard PARIS - Michel BRUNET- Christian MOQUET - Bruno DELBENDE
Mmes Isabelle VERDUN – Amélie DUMAY

Absents excusés : Mrs Patrice THEVENON et Francisco MANGAS

Pouvoir : Monsieur THEVENON donne pouvoir à Monsieur DAVALAN

Secrétaire : Gérard PARIS

01 Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11.11.2018

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité après avoir apporté une correction sur une phrase de la délibération 02 vente du bâtiment communal.

Monsieur le Maire propose en début de réunion de rajouter deux points à l'ordre du jour
Dossier APV – sécurisation rue de la belle croix et rue St Louis
Modification de l'itinéraire de la route d'Artagnan
Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité

02 Délibération embauche agent recenseur

En prévision du recensement 2019, le maire expose qu'il faut créer :
un poste d'agent recenseur rémunéré.

Le conseil municipal décide à l'unanimité la rémunération sur un poste d'adjoint administratif

Ind. Majoré 325 – In. Brut 347 – montant brut mensuel 1522.96 €

En compensation, l'INSEE versera à la commune la somme de 530 € qui sera inscrite au BP 2019 art. 7478.

03 Délibération devis enfouissement réseau route de chavigny et Impasse les Terres de la Grille

Le maire expose que dans le prolongement des travaux d'enfouissement de la rue de la belle croix et le début de la route de Chavigny (à hauteur de la sente des maréchaux) il serait utile de demander à l'USEDA, un devis d'enfouissement des réseaux pour terminer la route de Chavigny et Impasse les Terres de la Grille.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord.

04 Délibération devis enfouissement réseau chemin du moulin

Le Maire expose qu'il y a des fils à nu sur le chemin du moulin, et que nous sommes dans l'obligation

De réaliser des travaux, après en avoir délibéré, le conseil municipal demande qu'un devis soit réalisé par l'USEDA, soit en enfouissement, soit en aérien.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord.

05 Délibération délégués USED A

Union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne

Changement

Mr Duval Jean-Pierre est élu à l'unanimité délégué titulaire

Mr Gauthier Thierry est élu à l'unanimité délégué suppléant.

06 Délibération investissement achat nouveau columbarium

Il n'y a plus de place dans le columbarium, aussi il est nécessaire d'engager l'achat d'un nouveau columbarium de 6 chambres pour un montant total de 4 764.00 € TTC et réalisation d'une dalle pour la pose d'un montant de 342.18 € TTC

Ces dépenses seront inscrites sur le PB 2019 Investissement art. 23116
Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité
Il est précisé que le prix de la concession columbarium sera étudié dans un prochain conseil municipal.

07 Délibération investissement aire de jeux API

Le maire expose que certains jeux sont dégradés, il est proposé de rénover l'aire de jeux et d'installer un parcours santé.

Installation de 5 éléments 2 251.20 € TTC

Divers travaux de démolition et de préparation 12 347.65 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental – Aisne Partenariat Investissement.

Madame DUMAY quitte l'assemblée à 20 h 49

08 Demande de subvention APV travaux voirie sente des maréchaux

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre du dispositif APV pour les travaux suivants :

Nature des travaux	Appellation voie	longueur	Montant TTC	Montant HT
Réfection totale de la route	Sente des maréchaux	100 ml	16 476.00 €	13 730.00 €

S'engage

à affecter à ces travaux 7 963.40 euro sur le budget communal

à réaliser les travaux dans un délai de deux ans à partir de la date de notification.

09 Demande de subvention APV travaux rue de la belle croix

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre du dispositif APV pour les travaux suivants :

Nature des travaux	Appellation voie	longueur	Montant TTC	Montant HT
Réfection route	Rue de la belle croix RD2	200 ml	27 210.00	22 675.00

S'engage

à affecter à ces travaux 13 151.50 euro sur le budget communal

à réaliser les travaux dans un délai de deux ans à partir de la date de notification.

10 Délibération délégués nouveau syndicat des eaux SESV

Le Syndicat des Eaux du sud de Soissons et du Nadon dont la commune est membre, à l'issue de la fusion avec 8 autres syndicats d'eau potable, devient le Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois (SESV) à compter du 1^{er} janvier 2019. Aussi il est nécessaire de désigner deux nouveaux représentants, il est proposé :

Délégué titulaire : Monsieur Michel Brunet

Délégué suppléant : Monsieur Thierry Gauthier

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

11 Décision Modificative budgétaire n°6

L'attribution de compensation 2018 avec la Communauté de Communes est modifiée aussi il nous faut rembourser la somme de 1942.99 €. Après proposition, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité sur la décision modificative suivante :

Chap. 011 – art. 615221 - 1942.99 €

Chap. 014 – art. 739211 + 1942.99 €

12 Délibération AFR- Opération non budgétaire 001

Suite à la dissolution de l'association foncière de remembrement Dommiers-St Pierre Aigle, Chaudun, Longpont et Ploisy par délibération du 26.02.2014, la trésorerie de Villers-Cottèrets après avoir réalisé les écritures nous demande d'intégrer les résultats par opération non budgétaire sur le compte administratif 2018

Excédent cumulé investissement 001 + 0.50 €

Le conseil municipal donne son accord

13 Délibération commande groupée avec la CCRV

Un groupement de commande est constitué à la Communauté de Communes pour les achats suivants :

- Réfection des nids de poule, Gravillonnage, Vérification et renouvellement des extincteurs, Vérification réglementaire des bâtiments et des aires de jeux publics, achat de sel de déneigement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour adhérer à ce groupement, autorise le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

14 Demande de subvention APV sécurisation rue de la belle croix et rue St Louis

Le Maire rappelle que le dossier de demande de subvention au titre des amendes de police n'ayant pas été retenu pour l'exercice 2018. Le Conseil Départemental dans son nouveau règlement d'Aisne Partenariat Voirie, propose un nouveau dépôt de dossier.

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre du dispositif APV pour les travaux suivants :

Nature des travaux	Appellation voie	longueur	Montant TTC	Montant HT
Aménagement sécurité – mise en place de 5 plateaux	Rue de la belle croix RD2	600 ml	98 829.68 €	78 945.00
	Rue St Louis RD17	300 ml		

S'engage

à affecter à ces travaux 68 829.68 euro sur le budget communal

à réaliser les travaux dans un délai de deux ans à partir de la date de notification.

15 Nouveau tracé de la route d'Artagnan

Par délibération en date du 26 septembre 2019, le conseil municipal a donné son accord pour l'itinéraire équestre traversant la commune, il s'avère que le circuit proposé traverse des propriétés privées. Il est donc proposé un nouveau tracé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse cette nouvelle proposition

Par 6 Voix Contre et 3 Voix Pour

Questions diverses

ADMR- Réseau Monalisa – Visite à domicile des personnes isolées.

Interventions sur la vente du bâtiment communal.

Repas des aînés – 27 janvier 2019

Vœux de l'équipe municipale le 19 janvier 2019.

Fin de la séance 22 h

Gilles Davalan, Maire	Gérard Paris, Maire-Adjoint	Patrice Thevenon, Maire-Adjoint Abs – pouvoir
Bruno Delbende, Maire-Adjoint	Michel Brunet	Thierry Gauthier
Christian Moquet	Amélie Dumay	Jean-Pierre Duval
Isabelle Verdun	Francisco Mangas Abs	